



Recours demande CNF par filiation

Par **seriux55**, le **29/01/2013 à 14:43**

Bonjour,

Je suis résident en France depuis 3 ans (étudiant), et puis cette année j'ai réuni tous les documents corrigés, le soucis c'est que ma carte de séjour à expirer et je ne pense pas a qu'elle soit renouveler pour cette année (j'attends la décision du préfet qui est à 90% négative),

est ce que je doit envoyer mon dossier de recours demande CNF avec la copie de ma carte de résidence expirer, ou juste une carte d'identité de mon pays d'origine en mettant que je réside en France (sachant qu'il faut une pièce d'identité dans le dossier).

Cordialement.

Par **amajuris**, le **29/01/2013 à 20:35**

bsr,

quels sont les éléments qui pourraient vous permettre d'obtenir la CNF ?

cdt

Par **seriux55**, le **29/01/2013 à 20:58**

Bonsoir,

D'abord, merci d'avoir répondu. Et puis voilà un lien vers une liste des pièces à fournir.

<http://vosdroits.service-public.fr/F1051.xhtml#N1010F>

Cordialement.